

lieu où devront se tenir ces assemblées, par
avertissement publié dans un ou plusieurs
journaux de la cité de Québec, sept jours
francs au moins avant le jour de telle élec-
5 tion, et à telles assemblée ou assemblées les
dits actionnaires choisiront au scrutin et à la
pluralité des voix sept directeurs qui seront
chacun propriétaire d'au moins cinq actions
du capital de la dite compagnie, pour admi-
10 nistrer les affaires de la dite compagnie, ou
tel nombre de directeurs qui seront néces-
saires pour remplacer ceux qui sortiront alors
d'office ainsi qu'il est ci-après mentionné.

V. Et qu'il soit statué, qu'à la première
15 assemblée générale qui sera tenue comme
susdit, les dits actionnaires éliront et choisi-
ront comme susdit d'entre les actionnaires
qualifiés, tel que requis par le présent acte
pour être directeurs, sept personnes pour
20 être directeurs pour administrer les affaires
de la dite compagnie, lesquels directeurs
sortiront de charge par rotation, de la ma-
nière qui suit, savoir : le premier lundi du
mois de mars de l'année suivant celle dans
25 laquelle l'élection aura lieu, trois des direc-
teurs sortiront de charge, et ceux qui sorti-
ront alors de charge seront les directeurs qui
auront été élus par le plus petit nombre de
voix ; et le premier lundi de mars de l'année
30 suivante, trois autres des directeurs sorti-
ront d'office, et ceux qui sortiront alors d'of-
fice seront les directeurs qui auront été élus
par le plus petit nombre de voix ensuite ; et
le premier lundi de mars de chaque année
35 subséquente, trois directeurs (ceux qui au-
ront été le plus longtems en office sans avoir
été ré-élus) sortiront d'office ; et si deux ou
plus des dits directeurs ont été le même es-
pace de tems en office, alors ceux d'entre
40 eux qui auront été élus par le plus petit
nombre de voix sortiront les premiers d'of-
fice ; et si deux ou plus des directeurs ont
été élus par un égal nombre de voix, alors
il sera déterminé par la majorité de tout le
45 corps des directeurs quels des dits directeurs

Election des
directeurs.

Isseretireront
de charge par
rotation.